



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AP1114V1

**CONCOURS INTERNE  
DES 14, 15 ET 16 JANVIER 2014**

**POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS  
DANS LA SPÉCIALITÉ TRAITEMENT AUTOMATISÉ DE L'INFORMATION –  
PROGRAMMEUR SYSTÈME D'EXPLOITATION**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1**

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 3)

**COMPOSITION SUR UN SUJET RELATIF AUX MISSIONS, À  
L'ORGANISATION ET À LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRES**

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

L'usage de la calculatrice, d'un convertisseur, de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**.

**Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance **entraînera l'exclusion du concours**.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen avant le terme de la première heure.

Le présent document comporte **2 pages**.

**TROIS SUJETS SONT PROPOSÉS. VOUS NE DEVEZ TRAITER QUE L'UN DE CES TROIS SUJETS. VOUS REPORTEREZ EN DÉBUT DE COPIE L'INTITULÉ DU SUJET CHOISI. SI VOUS COMPOSEZ DANS PLUSIEURS SUJETS, VOTRE COPIE SERA NOTÉE ZÉRO.**

**Un seul sujet à traiter au choix du candidat :**

**Sujet n°1** : Qu'apporte le nouveau dispositif de gestion des ressources humaines SIRHIUS – CSRH ?

**Sujet n°2** : Le projet stratégique « DOUANE 2018 » : enjeux et moyens.

**Sujet n°3** : Qu'apportent, selon vous, les « démarches qualité » en Douane ?

---